



Chape sèche

KNAUF BRIO 18 KNAUF BRIO 18 WF

Fiche Technique Système

2022-01

Knauf Brio 18 - Knauf Brio 18 WF

Chape sèche

Description du système

Knauf Brio 18 ou Knauf Brio 18 WF est un procédé de chape sèche.

Il est composé de :

- Plaques Knauf Brio 18 en simple ou en double couche

Quantitatif : 1,40 pièce/m² par épaisseur

- Ou : Plaques Knauf Brio 18 WF

Quantitatif : 1,40 pièce/m²

Accessoires :

- Colle Knauf Brio Quantitatif : 40 gr/m²
- Vis Knauf Brio Quantitatif : 11 pièce/m²
- Knauf Périmousse
- Jonction d'angle métallique Quantitatif : selon ml à traiter
- Granulats Knauf Forme (sous Brio 18 uniquement)

Quantitatifs : selon surface et épaisseur à traiter

- Isolant (sous Brio 18 uniquement)
 - Knauf Therm Sol NC Th35
 - Knauf XTherm Sol Th30
 - Knauf Thane Sol

Quantitatif : 1,04 pièce/m²

- Mortier adhésif Knauf MAK3

Quantitatif : selon points singuliers à traiter

- Knauf Etanche

Quantitatif : 800 g/m² selon les zones à traiter

Documents de référence

Protection au feu des isolants et résistance au feu :

- AM8 : APL 11-A-198 Rev.1
- Bâtiments d'habitation : APL 11-A-200 Rev.1
- Résistance au feu : APL 13-A-511 Rev.1

Mise en œuvre conformément à :

- Avis Technique n°13/18/1415-V1
- NPOSE_KNAUF-BRIO_2022-01-19.pdf

Domaine d'emploi

Le procédé chape sèche flottante permet de réaliser une surface de niveau, destinée à recevoir divers types de revêtements de sol collés ou flottants.

Il peut être mise en œuvre en bâtiments d'habitation ou en ERP (hôtels, magasins, hôpitaux, ...).

Il peut être mis en œuvre sur supports neufs ou anciens tels que :

- Planchers en béton,
- Planchers en bois massif
- Planchers en panneau dérivés du bois conformes au DTU51.3
- Planchers en bois massif contre collé (CLT), le procédé devant disposer d'un DTA en cours de validité

Les locaux dans lesquels est posé le système sont classés P3 E2 au plus.

La flèche du support ne doit pas dépasser 1/400ème de la portée avant mise en œuvre de la plaque sous charges normalisées.

La plaque Knauf Brio 18 peut être posée directement sur le support, sur une couche de granulats Knauf Forme ou sur une simple ou double couche d'isolant.

La plaque Knauf Brio 18 WF est posée directement sur le support.

Le procédé chape sèche flottante ne participe ni au contreventement ni à la stabilité de la structure.

La plaque Knauf Brio peut être associée à divers revêtements de sol, tels que textiles collés, dalles plombantes, carreaux céramiques ou analogues, parquets en éléments de lamparquet collés, ...

Les revêtements de sol, enduits, primaires, mortiers colles compatibles sont définis dans l'Avis Technique.

KNAUF BRIO 18 - KNAUF BRIO 18 WF

Chape sèche

Caractéristiques techniques

Performances mécaniques								
Plaque	Nombre de couche	Charges d'exploitation des locaux [daN/m²]	Particularités de montage					
Brio 18	Simple couche	≤ 250	-					
Brio 18 WF	Simple couche	≤ 250	-					
Brio 18	Double couche	≤ 400	Décalage des joints des deux lits de plaques de 20 cm minimum dans le sens longitudinal et d'une demi-plaque dans le sens transversal					
Brio 18 + Brio 18 WF	Double couche	≤ 400						
Résistance au feu								
Plaque	Sous-couche	Support	REI [min]	Sens du feu				Justificatif
Brio 18	Isolant Granulats Knauf Forme	Plancher bois avec ou sans plafond REI30 Surcharges maxi 250 kg/m²	30	Feu par le dessus du plancher				APL 13-A-511 Rev.1
Détail des charges et supports dans APL correspondant.								
Performances acoustiques								
Support	Plaque	Sous-couche	Plafond	Rw+C [dB]	ΔRw+C [dB]	Ln,w [dB]	ΔLn,w [dB]	Justificatif
Dalle béton ép.140mm	Brio 18	24mm Knauf Thane Sol 40mm Granulats Knauf Forme	-	54	+3	65	+19	FCBA 404/18/166/1
		40mm Granulats Knauf Forme	-	54	+4	60	+15	FCBA 404/18/166/2
Plancher bois CTBH 22mm + Solives	Brio 18	50mm Granulats Knauf Forme	-	39	+13	83	+10	FCBA 404/10/355/2
			2 x KS13 + 100mm de laine de roche	63	+37	55	+38	
Plancher bois CLT ép.140mm	Brio 18 WF	-	-	47	+12	72	+16	Fraunhofer P-BA 252/2019 253/2019 254/2019 255/2019 256/2019
	Brio 18 + Brio 18 WF	-	-	50	+15	68	+20	
	Brio 18 WF	-	2 x KS13 + 100mm de laine de roche	62	+27	46	+42	
	Brio 18 + Brio 18 WF	-	2 x KS13 + plenum 110mm	62	+27	43	+45	
Détail des charges et supports dans APL correspondant								

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

KNAUF BRIO 18 - KNAUF BRIO 18 WF

Chape sèche

Épaisseurs limites d'emploi des granulats				
Système	Épaisseur minimale de granulats [cm]	Épaisseur maximale de granulats ou granulats + isolant selon le cas [cm]		
		Locaux	P2 ⁽²⁾	P3 ⁽³⁾
Pose sur KNAUF FORME	≥ 2 ⁽¹⁾	Moyenne	≤ 15	≤ 10
		Localement	≤ 20	≤ 15
Pose sur KNAUF FORME + isolant	≥ 2 ⁽¹⁾	Moyenne	≤ 15	≤ 10
		Localement	≤ 20	≤ 15

(1) 2 cm y compris au-dessus des lambourdes et des canalisations groupées (exceptionnellement 1 cm au-dessus des canalisations isolées)
(2) **Locaux P2** : locaux où il n'y a pas d'action prévisible très intense ; en particulier : pas de roulage sauf occasionnellement d'objets légers (locaux d'habitation)
(3) **Locaux P3** : locaux équipés de sièges à roulettes (tels que les bureaux) ou locaux où circulent de façon courante des chariots déplacés à la main à l'exclusion des transpalettes (par exemple, certains couloirs d'hôpitaux) ainsi que les locaux soumis à des efforts d'intensité comparable ; l'entretien se limite à l'emploi de matériel dans les limites de charge de 200kg ou 30 kg/cm² (cahier CSTB n°3782_V2)

Finitions associées		
Revêtement associé	Locaux P3 E1 ⁽⁴⁾ au plus	Locaux P3 E2 ⁽⁵⁾ au plus
Textiles collés	Sur enduit de sol	Non visé
Dalles plombantes		
Dalles thermoplastiques semi flexibles		
Plastiques flexibles et assimilés (linoléum, caoutchouc) en lés ou dalles		Sur enduit de sol Revêtements en lés uniquement avec joints soudés à chaud
Carreaux céramiques ou analogues collés 80 cm ² ≤ S ≤ 1200 cm ² Élancement ≤ 3	Pose directe	Protection à l'eau rapportée sous le carrelage
Carreaux céramiques ou analogues collés 1200 cm ² < S ≤ 1600 cm ² Élancement = 1		
Parquets mosaïque collés (NF EN 13488)	Sur enduit de sol	Non visé
Parquets en éléments de lamparquet collés (planchettes L ≤ 400 mm) (NF EN 13227)		
Parquets contrecollés (NF EN 13489)		

Locaux	Primaire sur système Brio	Enduit de sol	Fabricant
P2 et P3	Enduit de sol classé P3 sous certification QB + primaire associé visant la pose sur chape à base de sulfate de calcium		/
	CEGEPRIM AN	SUPERPLAN RN	SIKA SAS
	WEBER.PRIM RP	WEBER.NIV DUR	SAINT GOBAIN WEBER
	ACCROSOL AG	PLANIDUR	PRB

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

KNAUF BRIO 18 - KNAUF BRIO 18 WF

Chape sèche

Locaux	Mortier colle	Fabricant
E1	Mortiers-colles C2 sous certification QB + primaire associé visant la pose sur chape à base de sulfate de calcium	/
E2 privatifs sur supports ciment et bois ⁽⁶⁾	KNAUF ETANCHE + CARROSOUPLE N	KNAUF SIKA SAS
	KNAUF ETANCHE + WEBER.COL PLUS	KNAUF SAINT GOBAIN WEBER
	KNAUF ETANCHE + KERAFLEX	KNAUF MAPEI
	ou SPEC résine sous AT ou certification QB + mortiers colles associés	/

On se réfère ici aux revêtements déjà visés dans les documents d'exécution des revêtements de sol collés à caractère général : Cahiers des Clauses Techniques (DTU 53.1, ...), Cahiers des Prescriptions Techniques (CPT).

- (4) **Locaux E1** : présence d'eau occasionnelle ; entretien courant à sec et nettoyage humide (balai feubert, shampoing,...)
- (5) **Locaux E2** : présence d'eau fréquente mais non systématique ; entretien courant humide, nettoyage par lavage
- (6) Protection à l'eau KNAUF ETANCHE sur toute la surface et KNAUF BANDE en périphérie

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.